

Celina Gillet, culottière à Binche

Interview réalisée par Anita Goossens et Maria Vargas,
Isco Namur 1989

Introduction

Le témoignage de Celina Gillet est intéressant à plus d'un titre. D'abord par ce qu'il livre des détails les plus quotidiens sur une vie de femme, ouvrière durant l'entre-deux guerres, sur ses espoirs, ses contraintes, ses joies aussi...

Ensuite, parce qu'il témoigne des conditions de vie et de travail d'une catégorie moins connue d'ouvriers : celle des travailleurs à domicile.

La pratique du travail à domicile bien qu'en perte de vitesse durant les années 30, concernait encore des dizaines de milliers d'ouvriers et d'ouvrières au début du 20^e siècle. La plupart des métiers concernés sont issus d'une ancienne tradition artisanale tels les armuriers de Liège, les couteliers de Gembloux ou les gantiers de Bruxelles. Mais les ouvriers à domicile ne sont pas des artisans indépendants. Ils s'inscrivent dans une chaîne de production et sont dépendants du marchand ou du fabricant qui leur fournit la matière première et impose les prix.

Les conditions de vie et de travail des travailleurs à domicile n'ont pas été plus enviables que celles des travailleurs d'usines. Pour résister à la concurrence de la fabrication en usine, l'ouvrier à domicile «*est obligé d'ouvrir plus longtemps, de vendre son travail à meilleur compte, de se contenter d'un salaire généralement médiocre et de diminuer son niveau de vie...*»¹ Qu'ils ou elles soient armuriers, dentellières, rempailleuses, lingères ou cordonniers, ces ouvriers et ouvrières connaissent de très longues heures de travail durant lesquelles, souvent, toute la famille est mise à contribution.

Dans certains cas, l'imbrication totale entre lieu de vie et lieu de travail est souvent synonyme de problèmes d'hygiène surtout dans le cas où la profession requiert l'emploi de produits nocifs tels que le nitrate de mercure pour les coupeurs de poils ou le contact avec une matière première polluante pour les ouvriers de la fourrure, par exemple.

Au début du 20^e siècle, le ministère du travail mène une enquête en Belgique dans le but de mieux cerner le travail à domicile qui échappe le plus souvent aux réglementations et aux recensements industriels. Cette enquête aboutit au vote d'une loi destinée à protéger les travailleurs contre certains abus dont ils sont victimes notamment au niveau des salaires.

Entre le moment où est publiée cette enquête – et le volume qui concerne plus particulièrement les tailleurs de Binche – et l'époque où Celina Gillet exerce son métier de culottière, il s'est écoulé environ 20 ou 25 ans. Si certaines choses ont changé pour les travailleurs à domicile – ils sont moins nombreux, certains métiers ont disparus, les conditions de travail se sont améliorées –, d'autres sont restées constantes, notamment en ce qui concerne l'apprentissage, les caractéristiques du produit fabriqué, le rythme de la production, etc. Le texte du rapport présenté en 1904 par Charles Genart au Ministre du travail et de l'industrie éclaire toujours avec justesse le contexte dans lequel Céline Gillet a exercé sa profession quelques 25 ans plus tard.

1. *Proposition de loi sur la réglementation des industries à domicile*, Documents parlementaires, Chambre des Représentants, session de 1910-1911, p. 363.

Binche, une petite ville spécialisée dans la confection au début du 20^e siècle

Bien que, à Binche, l'industrie de la confection n'apparaisse qu'à une date fort récente, l'origine en est quelque peu obscure et l'on ne peut affirmer...quelle a dû être la cause de son introduction. On vous dira qu'il y avait dans la première moitié du 19^e siècle, quelques maisons faisant commerce de vêtements...en somme ce que, à peu près, on pouvait, à cette époque, trouver dans bien des villes d'une dizaine de mille habitants, constituant un petit centre commercial, en tous cas pas davantage. Peut-être la situation de Binche, voisine de localités importantes par leur industrie et à population nombreuse bien que peu commerçante, lui avait-elle déjà valu des relations un peu étendues. Les houilleurs, les ouvriers d'usine venaient à époques presque fixes faire leur choix de vêtements ; il y avait par période surcroît de besogne. L'idée de pourvoir à cette situation ne dut pas être étrangère à l'introduction du travail de la confection.

Ce n'est pourtant que dans la seconde moitié du 19^e siècle qu'elle prend un réel développement et qu'on voit le nombre de tailleurs dépasser notablement ce qu'il faut pour répondre aux besoins purement locaux. Aussi bien la confection constituait-elle une conception toute moderne dans le travail du vêtement, c'est le costume impersonnel, fait d'avance en vue de tout client et non pas adapté à la conformation de l'acheteur.

Les détaillants de confection, qui tous connaissent les vêtements de Binche, les disent d'un type particulier qu'on ne retrouve pas ailleurs : ils ont une coupe ainsi faite et un soutien tel qu'ils s'adaptent indifféremment à tous les corps. Les tailles anormales, les déformations et même jusque les difformités s'en accommodent... Depuis le dernier des villages avec sa « grande maison de confection » – et on sait si elles sont répandues – jusqu'à la capitale, Binche compte ses clients. Ses vêtements se vendent partout en Belgique.



Hôtel de ville de Binche

CHARLES GENART, *Les industries de la confection de vêtements pour hommes et de la cordonnerie à Binche*, dans *Les industries à domicile en Belgique*, Ministère du Travail et de l'Industrie, Office du Travail, Bruxelles, 1904, pp. 34 - 67.

Celina Gillet : ma famille, mon enfance

Je suis née le 15 mars 1918. Mon père était mineur, maman était ménagère. Nous étions quatre enfants, 3 filles et 1 garçon. Mes parents se sont séparés quand j'ai eu 5 ou 6 ans parce qu'ils ne s'accordaient plus. C'est maman qui nous avait gardés. Mais un jour, lors d'une visite, mon père m'a enlevée. Il ne pouvait pourtant pas me garder avec lui alors il m'a mise dans un orphelinat, sans vouloir dire où j'étais. Je suis restée là plusieurs mois avant que maman ne retrouve ma trace et vienne me chercher. Mon père a alors choisi de faire colporteur comme cela on ne pouvait rien lui retenir sur son salaire. Maman a travaillé comme saisonnière dans les champs de betteraves pour nous nourrir. Heureusement, elle a rencontré un «vieux jeune homme», elle s'est remariée et nous avons eu une enfance très heureuse. Très travailleuse mais très heureuse. Nous avons eu de la chance. Mon beau-père était mineur de fond lui aussi. Il travaillait dans les endroits les plus difficiles d'accès et les plus dangereux ce qui fait qu'il était bien payé.

Je suis allée à l'école primaire puis un an de plus à Binche parce qu'on ne pouvait pas quitter l'école avant 14 ans. Mon rêve, c'était d'être institutrice mais mes parents ne pouvaient pas se le permettre alors je suis entrée dans l'atelier de confection où ma sœur travaillait déjà. A ce moment là, si on pouvait mettre un enfant à l'école, on choisissait le garçon. C'est mon frère qui a pu y aller.

Je connaissais déjà un peu le métier de tailleur. J'ai commencé l'apprentissage vers 10 ans. Dès qu'on rentrait de l'école, on faisait ses devoirs puis il fallait aider ma sœur qui cousait après son travail à l'atelier. On commençait par des choses très simples, repasser les coutures, faufiler, surfiler, etc. C'était un métier qui ne s'apprenait pas très vite.

Un métier familial qui se transmet de génération à génération

Spontanément les cadres professionnels se remplissent. Est-ce le désir d'indépendance, est-ce l'influence des parents qui détermine les jeunes gens dans leur choix ? L'un et l'autre sans doute y contribuent.

Bien des pères ont dit qu'ils ne pouvaient comprendre comment des jeunes gens pleins de vigueur embrassaient encore le métier de tailleur et eux-mêmes se font aider de leur fils à peine sorti de l'enfance. On s'en étonne moins quand on songe combien plus avantageuse est la situation de l'atelier familial où la besogne peut se répartir entre deux ou trois personnes. Il sont nombreux ceux qui deviennent tailleurs presque forcément, amenés par les circonstances, sans avoir même songé à la possibilité d'une autre profession. L'atelier familial est souvent l'endroit où dès leur enfance se déroule une partie de leur existence, ils y jouent, puis rendent parfois quelques services, un jour vient bien vite, sitôt qu'ils ont fait leur première communion, où on fait appel à leur aide plus effective, on leur confie une légère besogne, les voilà dans le mouvement, ils deviendront tailleurs. Ils éprouvent en outre, par tradition, par l'influence du milieu où ils vivent, le même besoin d'indépendance, de liberté qu'ils constatent autour d'eux.

CHARLES GENART, *Les industries de la confection de vêtements pour hommes et de la cordonnerie à Binche*, dans *Les industries à domicile en Belgique*, Ministère du Travail et de l'Industrie, Office du Travail, Bruxelles, 1904, p 74

Celina Gillet : l'expérience de l'atelier

Je me rappelle mes premières journées de travail. On m'a placée dans un endroit où je devais aller chercher des paquets et les remonter. Toute la journée, je grimpais les escaliers, je les montais et je les descendais avec les paquets dans les bras ! Quinze jours après le début de mon travail, j'ai appris qu'une autre qui faisait le même travail que moi, gagnait plus que moi. Je suis allée directement réclamer chez le directeur. Eh bien, il a trouvé que j'étais courageuse d'avoir fait cela et il m'a augmentée tout de suite !

Je crois que les journées devaient faire à peu près 8 heures. On se levait à 6h et on partait prendre le tram à 6h30. Le midi, on avait une courte pause et on mangeait sur nos machines. Il n'y avait pas de local pour ça. Mais nous avions du chauffage et des toilettes séparées pour les hommes et les femmes, c'était un atelier très convenable.

A midi, on apportait ses tartines avec «un quelque chose». En face de l'atelier, il y avait un endroit où on vendait des frites, des haricots ou de la soupe. Maman nous donnait 2 frs par jours et on pouvait s'offrir un petit supplément. Il y avait une femme qui vendait des bananes et qui nous faisait un prix pour celles qui étaient trop mûres.

Notre journée à l'atelier se terminait à 4h. On rentrait et on soupait vers 4 h et demie puis, on se remettait à coudre des pantalons avec maman jusqu'à des 10 h du soir. J'ai eu de la chance de travailler dans un petit atelier, le rythme était moins dur que dans les grandes usines où on travaillait à la pièce.

A ce moment-là, je me souviens que je gagnais 14,50 frs par jour. Maman gérait le budget car il y avait des mortes saisons pour les tailleurs et dans ces cas-là, on ne pouvait plus aller à l'atelier et on ne touchait pas de chômage.



Atelier domestique de tailleurs

L'insécurité....

Chaque hiver, chaque été, voit revenir, avec une régularité désespérante, sa période de ralentissement, presque même d'arrêt dans les affaires, que les tailleurs ont appelé «la morte» tout court. Cette crise saisonnière est générale dans l'industrie du vêtement...Tous ne souffrent pas également de la morte-saison ; les plus fortement atteints sont les culottiers, surtout en hiver pour eux la période de ralentissement se prolonge davantage ; il n'y a guère plus de six mois de pleine activité. Quand vient la crise, le culottier est content encore s'il a seulement de la besogne pour une demi-journée ; aussi le voit-on rechercher d'autres travaux de couture peu rémunérés pour n'être pas réduit à l'inaction en attendant des jours meilleurs, il fait notamment l'ouatage pour pardessus. J'ai aussi vu faire des casquettes.

CHARLES GENART, *Les industries de la confection de vêtements pour hommes et de la cordonnerie à Binche*, dans *Les industries à domicile en Belgique*, Ministère du Travail et de l'Industrie, Office du Travail, Bruxelles, 1904, p. 138

Celina Gillet : La vie quotidienne : beaucoup de travail, quelques plaisirs

J'ai travaillé comme ça jusqu'à mes 18 ans. A ce moment là, j'ai quitté l'atelier pour travailler entièrement à domicile avec maman. On gagnait plus ainsi mais on travaillait plus aussi. On se levait plus tôt le matin et on se couchait tard le soir.

De longues heures de travail

L'hiver, on ne commencera guère que, au plus tôt, à 6 heures, même à 7, le froid et l'obscurité en sont causes ; on poursuivra le soir jusqu'à 9 heures, si on a de la chance d'avoir assez de besogne. Il n'est pas rare, un vendredi ou un samedi, pour peu qu'il y ait presse, fallût-il même longtemps travailler à la lampe, de se mettre à la besogne dès 5 heures ou 5h1/2 ; en été, cela se généralise, et la nuit plus tardive vient encore trouver courbé sur l'étoffe qu'il façonne, l'ouvrier qui a pris la tâche presque dès l'aube. Si, vers 10 heures, on parcourt Binche, à cette saison où l'on travaille fenêtres ouvertes, il n'est pas rare de distinguer dans le calme du soir le bruit caractéristique de la machine à coudre.

Il faut compter à la journée une durée normale de travail effectif de 11 à 12 heures, après déduction d'un quart d'heure à _ heure, 8 heures le matin et à 4 heures le soir, et d'une heure à midi : c'est la durée régulière pour les apprentis et les ouvriers en sous-ordre. Celui qui travaille pour son propre compte dépasse souvent ces heures ; j'en ai vu, et plus d'un, ne même pas quitter la table où il est assis pour prendre, tout en cousant la tasse de café et la tartine qui composent son goûter.

CHARLES GENART, *Les industries de la confection de vêtements pour hommes et de la cordonnerie à Binche*, dans *Les industries à domicile en Belgique*, Ministère du Travail et de l'Industrie, Office du Travail, Bruxelles, 1904, pp. 133-134.

Nous avions une maison à l'extérieur de la ville, avec trois chambres mais pas beaucoup de confort. On se chauffait au charbon mais il fallait déjà qu'il fasse bien froid pour qu'on l'allume. Quand il faisait glacial, on avait droit à une petite gâterie... du feu dans notre chambre, ce qui était une grosse imprudence d'ailleurs. Nous avions un potager dont mon père s'occupait. Il y avait quelques poules, nous avons même élevé un mouton et des oies.

Nous n'avions pas l'eau courante et pas de salle de bains. On allait chercher l'eau au puit et, pour prendre un bain, on faisait chauffer d'abord le contenu d'un grand chaudron qu'il fallait faire refroidir après dans un grand bassin.

Le samedi était le jour du grand nettoyage. La lessive, c'était du travail ! On devait d'abord mettre le linge à tremper. Puis il fallait le sortir, le faire bouillir puis on le lavait encore. On utilisait une machine à battre manuelle. Elle était formée de bois en forme de croix et chacune tenait une poignée et la tournait d'un côté et de l'autre. Après cela, on refaisait bouillir le linge, on le mettait à blanchir dans la pâture puis on le relavait et on rinçait trois fois !

Le dimanche, on allait se promener. On faisait des kilomètres en vélo pour rendre visite à la famille par exemple ou pour faire des excursions qui duraient toute la journée. Ça, ce sont de très bons souvenirs. Il y avait les bals aussi où on allait souvent. Avant mon mariage, je n'avais pas le droit d'y aller seule alors maman nous accompagnait ma sœur et moi. On revenait à pied, en chantant, même s'il fallait parfois marcher plus d'une heure après avoir dansé toute la soirée.

En 1936, j'ai reçu 6 jours de congés payés. J'avais 18 ans. C'est la première fois que j'ai vu la mer. J'y suis allée en train – 5 heures de trajet avec des arrêts partout – avec ma sœur et mon fiancé.

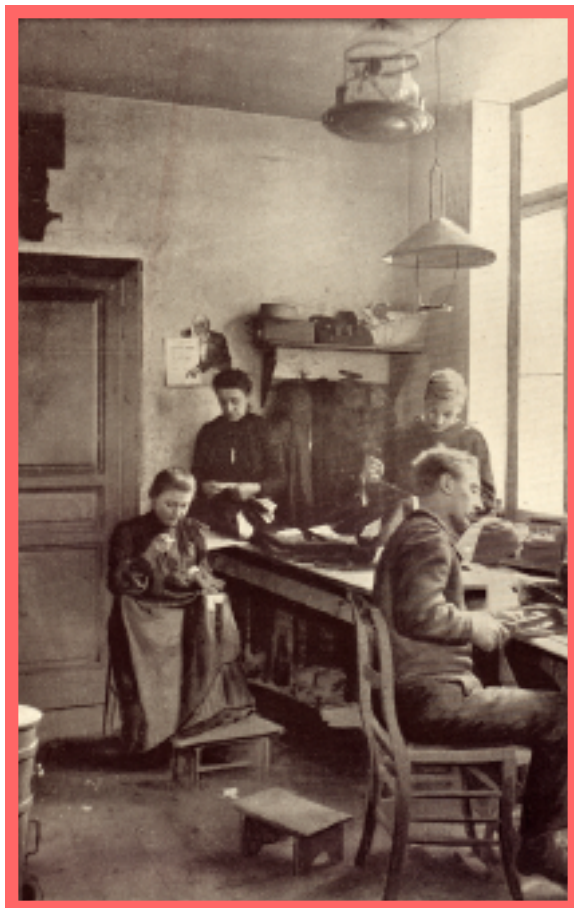
Celina Gillet : Le mariage et les enfants

Quand j'ai connu mon fiancé, il pouvait venir me voir à la maison, mais pendant ce temps, je devais continuer à travailler. Il s'installait près de moi et moi, je cousais. On s'est marié en 1939 après qu'il ait fait son service militaire qui durait 17 mois à l'époque. Puis, ça a été la guerre et il a été mobilisé. Pendant son absence, je suis restée vivre chez mes parents. On a continué à travailler beaucoup pour pouvoir acheter au marché noir parce qu'il n'y avait plus rien.

Mon mari n'a pas eu une enfance aussi heureuse que la mienne. Son père avait fait la guerre de 14-18 et quand il est revenu, il s'est mis à boire. Sa mère devait le pourchasser pour qu'il n'aille pas boire son salaire après le travail. Il battait son fils.

Mon mari a commencé à travailler aussi à 14 ans, dans une verrerie. Il ramassait les verres que les souffleurs avaient soufflé. Quand la verrerie a fermé, son père lui a dit «Allez hop, tu vas faire apprenti coiffeur !». Et c'est comme cela qu'il s'est retrouvé coiffeur. Il reversait tout ce qu'il gagnait à ses parents, comme moi, sauf que les gâteries que maman nous faisait souvent, lui ne les a jamais eues.

Notre fils est né pendant la guerre, en 1943. J'ai accouché à la maison comme ça se faisait en ce temps là. C'est ma mère qui m'a aidée parce que tout se passait bien. Quand la sage-femme est arrivée, mon fils était déjà né. J'ai voulu que mon mari soit là et, ce qui n'était pas courant à l'époque, il a assisté à la naissance de son fils.



Atelier domestique de tailleurs

Comme je travaillais à la maison, ça a été facile pour le garder. Par la suite, chaque fois que je devais sortir, à vélo ou en tram, il m'a accompagnée partout. Les hommes ne s'occupaient pas des enfants en ce temps là, pas plus que du ménage, mais j'ai eu de la chance que mon mari soit toujours là quand mon fils était malade ou avait un ennui. Il s'en est toujours occupé.

Ce qui a été dur pour moi, c'est d'apprendre à tenir un budget. Quand j'étais chez maman, on travaillait tout le temps, on pouvait s'offrir ce dont on avait besoin. Quand je me suis mariée, c'était plus difficile, il fallait faire attention, j'ai du apprendre à mettre de côté même pour les choses dont on avait besoin. Mais finalement, on s'en est toujours sorti et on a même pu s'offrir quelques jours de vacances par an.

Est-ce que cette période était «le bon vieux temps» ? Moi, il me semble que oui, même sans le confort et si on a été obligé de travailler tout le temps. Mes petits-enfants ne veulent pas me croire quand je dis ça. Je crois que je dois cela à ma mère qui nous a appris à être heureux avec ce que nous avons, à ne pas vouloir plus que ce qu'on pouvait avoir.